

2026-104



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 8 juin 2026 – Délibération n°104

Convocation envoyée,  
affichée le : 02/06/2026

### **Objet : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2025 DU SIAEP DU CAUSSE DU MASSEGROS**

\*\*\*\*\*

#### **Nombre de membres :**

En exercice : 29  
Présents : 24  
Pouvoirs : 5  
Votants : 29  
Absents : 0

L'an deux mil vingt-six le huit juin à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

**Président de séance** : Monsieur Fabrice FRAYSSINET

**Secrétaire de séance** : Monsieur Damien LAURAIN

#### **Résultats :**

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Présents** : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Vanessa TONNEAU - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Françoise PRADEL - François -Xavier FABRE - Marion PLENACOSTE - Laurent ROBERT - René-Paul AVIGNON- Paul BERGONNIER - Régine ROZIERE.

\*\*\*\*\*

#### **Liste des délibérations affichée le : 11/06/2026**

**Absents** : Florence RAYNAL (a donné pouvoir à Florian CREYSSELS) - Amandine SAINT- ANTONIN (a donné pouvoir à Mélina COUSI) - Cindy PÈRE-BEDEL (a donné pouvoir à Evelyne DURAND) - Bruno PEYRAT (a donné pouvoir à Myriam LACAN) - Candice AZDAD (a donné pouvoir à Elodie ROBIN).

(Annexe jointe)

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

**Monsieur le Maire** rappelle que suivant le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2224-5, la commune de Severac D'Aveyron adhérente au SIAEP du Causse du Massegros doit donner un avis sur son rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable (RPQS) 2025.

**Après avoir entendu l'exposé,**

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

2026-104

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ; et notamment son article son article L.2224-5 ;

**Vu** le rapport joint ;

## DECIDENT

**ARTICLE 1** : **D'ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024 du SIAEP du Causse du Massegras de l'année 2025.

**ARTICLE 2** : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Fabrice FRAYSSINET



A blue ink signature of Fabrice Frayssinet, consisting of several sweeping horizontal strokes, is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SEVERAC D'AVOIN' and the number '12150'.

Le secrétaire de séance  
Damien LAURAIN



A blue ink signature of Damien Laurain, consisting of several horizontal strokes with a loop at the end, is written to the right of the Mayor's signature.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture